



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

Le Guide Passerelle

Par le Tutorat Santé Lorraine

A vos côtés depuis 20 ans



Site Web :

<http://www.tutoweb.net/>

Instagram :

tutoratsantelorraine

Facebook :

@TutoLorraine

YouTube :

Tutorat Santé Lorraine

Twitter :

@TutoratSante

Spotify :

TUTORATSANTELORRAINE

SOMMAIRE

Introduction	2
Déroulement de la procédure	3
Documents à fournir	4
Critères à remplir pour déposer sa candidature	5
Informations complémentaires	6
DÉCLARATION SUR L'HONNEUR	7
Témoignages/ Trucs & Astuces	8

Introduction

Il existe depuis plusieurs années une passerelle d'accès aux études de santé.

Dans un souci de diversification des profils des candidats accédant aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutique, des possibilités de passerelles sont ouvertes aux candidats sous conditions de diplômes.

La passerelle, comme tout concours dans le domaine de la santé, est soumise à un numerus clausus différent chaque année. Celui-ci attribue le nombre de places disponibles dans chaque faculté et chaque filière, en fonction de l'année universitaire pour laquelle le candidat postule.

Grâce à cette passerelle, les personnes remplissant certaines conditions peuvent postuler en réalisant un dossier et être admis à la suite d'oraux en deuxième ou troisième année de la filière de santé choisie.

Les modalités pour pouvoir candidater à la passerelle des filières de santé sont légiférées et disponible via l'Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de maïeutiques :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000039662873/2019-12-22/>

Déroulement de la procédure

Cette procédure se déroule en 2 temps :

Une phase d'admissibilité : examen du dossier de candidature par le jury

Une phase d'admission : auditions des candidats retenus devant le jury

Le numerus clausus de la passerelle d'accès en 2ème et/ou 3ème année est globalisé, de même que le dossier est unique, c'est donc aux jurys de définir pour chaque demande si celle-ci est plus appropriée pour la 2ème ou la 3ème année, dans la limite du nombre maximal des postes ouverts. C'est donc le jury qui répartira les postes entre les accès en 2ème et en 3ème années, à l'issue de la délibération finale après les entretiens.

Ce numerus est mis à jour tous les ans sous forme d'un arrêté ministériel et publié au Journal Officiel.

Documents à fournir

ATTENTION : à retrouver dans l'arrêté et à redemander auprès de la scolarité de l'université dans laquelle vous postulez!

- Copie de la pièce d'identité ;
- curriculum vitae détaillé à partir de l'année d'obtention du baccalauréat ;
- copie du (des) diplôme(s) obtenu(s) ou attestation justifiant de la validation, dans l'Union européenne ou dans un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou dans la Confédération suisse ou dans la Principauté d'Andorre, de deux années d'études ou de 120 crédits européens dans un cursus médical, odontologique, pharmaceutique ou de sage-femme au-delà de la première année ;
- lettre de motivation précisant notamment les raisons de leur candidature ;
- attestation sur l'honneur indiquant le nombre de présentations dans le cadre de la procédure prévue par le présent arrêté avec la précision de l'année de candidature et de la filière postulée ;
- attestation sur l'honneur indiquant le nombre de présentations au titre des deux arrêtés susvisés du 26 juillet 2010 et, le cas échéant, le nombre d'inscriptions en première année commune aux études de santé;
- justificatifs le cas échéant d'un exercice professionnel de deux ans à temps plein en lien avec le diplôme d'auxiliaire médical ;
- pour les enseignants-chercheurs, copie de l'arrêté de nomination.

Critères à remplir pour déposer sa candidature

Pour résumé les personnes pouvant accéder à cette passerelle sont :

- Les personnes titulaires d'un **grade de Master**
- Les personnes titulaires d'un **diplôme d'Etat de docteur en médecine** ;
- Les personnes titulaires d'un **diplôme d'Etat de docteur en pharmacie** ;
- Les personnes titulaires d'un **diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire** ;
- Les personnes titulaires d'un **diplôme d'Etat de sage-femme** ;
- Les personnes titulaires d'un **diplôme d'Etat de docteur vétérinaire** ;
- Les personnes titulaires d'un **diplôme national de doctorat** ;
- Les personnes titulaires d'un **diplôme d'Etat d'auxiliaire médical** = titulaires d'un diplôme sanctionnant au moins 3 années d'études supérieures permettant cet exercice (infirmiers/kiné/manipulateur radio ...)
- Les personnes titulaires d'un brevet professionnel de préparateur en pharmacie ou diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière **uniquement pour les candidats** qui déposent un dossier de candidature en vue de l'accès à la **formation de pharmacie**
- Les personnes titulaires d'un titre d'ingénieur diplômé
- Les personnes titulaires d'un titre étranger de niveau doctorat
- ETC ...

Plus d'informations sur le texte de loi officiel :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000034449796/2020-11-01/>

Nombre de Candidatures Autorisées

Au titre d'une année donnée, le candidat ne peut postuler qu'en vue d'une seule filière. Le dossier de candidature ne peut être déposé que dans une seule unité de formation et de recherche ou structure de formation. Nul ne peut bénéficier plus de deux fois des dispositions du présent arrêté quelle que soit la filière postulée.

Suivez bien l'actualité et la mise à jour d'une année à l'autre des différents documents.

Ici je vous présente les tableaux récapitulatifs publiés en 2019 au bulletin officiel:

B.O. Bulletin officiel n° 1 du 3-1-2019

Annexe 3 - Tous candidats : décompte du nombre de candidatures possibles au titre de l'arrêté du 24 mars 2017 susvisé

Le nombre de candidatures possibles pour un candidat dont le dossier est recevable par ailleurs doit être évalué au regard du nombre de fois où le candidat a auparavant bénéficié des dispositions des arrêtés régissant les modalités d'admission directe en deuxième et en troisième année des études des 4 filières médicales ou pharmaceutiques.

Pour plus de précisions sur les caractéristiques des candidatures pouvant être décomptées, consulter le paragraphe 1.2 de la présente circulaire d'application.

Cas général

(examen de la situation des candidats qui pouvaient présenter leur candidature au titre de l'un seulement des deux arrêtés abrogés)

Situation du postulant au regard des dispositions des deux arrêtés abrogés du 26 juillet 2010 :				→	Nombre de candidatures possibles à la date d'entrée en vigueur de l'arrêté du 24 mars 2017
- Arrêté relatif aux modalités d'admission directe en 2 ^e année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme ; - Arrêté relatif aux modalités d'admission directe en 3 ^e année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme.					
Nombre de candidatures ayant permis de bénéficier des dispositions de l'un des deux arrêtés abrogés ci-dessus	Nombre d'inscriptions en Paces (ou en PCEM 1 ou en PCEP 1) avant l'année universitaire 2017- 2018	→	Nombre de candidatures possibles avant l'abrogation de cet arrêté (avant le 1 ^{er} juillet 2017 ¹)	→	relatif aux modalités d'admission directe en 2 ^e année ou 3 ^e année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme
0	0, 1 ou 2	→	soit 1, soit 2	→	2
1	0 ou 1	→	1	→	1
	2	→	0	→	0
2	0, 1 ou 2	→	0	→	0

¹ Il convient néanmoins de prendre en compte la situation de candidats remplissant les conditions avant le 1^{er} octobre 2017 conformément à l'article 2 de l'arrêté du 24 mars 2017.

Cas particulier

(examen de la situation des candidats qui pouvaient présenter leur candidature au titre de chacun des deux arrêtés abrogés)

Situation du postulant au regard des dispositions des deux arrêtés abrogés du 26 juillet 2010 :				→	Nombre de candidatures possibles à la date d'entrée en vigueur de l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en 2e année ou 3e année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme
Nombre de candidatures ayant permis de bénéficier des dispositions de l'ensemble de ces 2 textes abrogés	Nombre d'inscriptions en Paces (ou en PCEM 1 ou en PCEP 1) avant l'année universitaire 2017-2018	→	Nombre de candidatures possibles avant l'abrogation de ces deux arrêtés (avant le 1 ^{er} juillet 2017 ²)		
0	0, 1 ou 2	→	soit 2, soit 4	→	2
1	0, 1 ou 2	→	soit 3, soit 1	→	1
2	0 ou 1	→	2	→	1
	2	→	0	→	0
3	0 ou 1	→	1	→	1
	2 (sans objet)	→	sans objet	→	0
4	0, 1 (2 : sans objet)	→	0	→	0

² Il convient néanmoins de prendre en compte la situation de candidats remplissant les conditions avant le 1er octobre 2017 conformément à l'article 2 de l'arrêté du 24 mars 2017.

Informations complémentaires

Vous pouvez également trouver des informations complémentaires sur le Forum Remede.org où tous les ans un forum concernant la passerelle de l'année en cours est ouvert. Vous pouvez donc y retrouver les interrogations/réponses et astuces des candidats des années précédentes. (exemples : candidats passerelle 2019, candidats passerelle 2020 sur remede.org, avec les témoignages des candidats admis et non admis des années précédentes).

N'hésitez pas à contacter la scolarité de l'université dans laquelle vous postulez afin d'avoir les documents types de déclaration sur l'honneur par exemple, et éventuellement connaître les particularités propres à chaque université concernant les dates de rendu de dossiers d'admissions et des résultats, des documents particuliers qu'ils demandent pour la création du dossier (la création du dossier d'admission est "censée" être universelle pour chaque Université, mais on est jamais trop prudents!)

Pour l'Université de Lorraine voici le lien avec toutes les infos et personnes à contacter, dans l'onglet "Passerelles" :

<http://medecine.univ-lorraine.fr/fr/formations-initiales/1er-cycle/fr>

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter !

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

ATTENTION :

Cette déclaration est donnée à titre indicatif, renseignez-vous auprès de l'Université dans laquelle vous postulez !

dans le cadre d'une demande d'admission passerelle (arrêtés du 26 juillet 2010 modifiés)

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur

(Cocher la case correspondante)

- ne jamais m'être inscrit(e) en PACES / PCEM1 / PCEP1
- m'être inscrit(e) une fois en PACES / PCEM1 / PCEP1
- m'être inscrit(e) deux fois en PACES / PCEM1 / PCEP1
- m'être inscrit(e) au total trois fois ou plus en PACES / PCEM1 / PCEP1

et (Cocher la case correspondante)

- me présenter pour la toute première fois dans le cadre de cette procédure.
- me présenter pour la deuxième fois dans le cadre de cette procédure.

Préciser le centre examinateur, l'année de candidature, la filière et année d'études précédemment présentées :

.....

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions prévues par la réglementation.

Fait à :

Le :

Signature obligatoire :

Témoignages/ Trucs & Astuces

Témoignage de Sonia :

1. Peux tu te présenter :

Hello ! Je m'appelle Sonia, j'ai 29 ans. Après un bac L, j'ai obtenu une licence en droit, un master 2 en droit économique européen et international puis un deuxième master 2 en droit des affaires. J'ai ensuite passé avec succès l'examen du CRFPA, puis j'ai obtenu mon CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat) au sein de l'école de formation du barreau de Paris. Par la suite, j'ai prêté serment aux barreaux de Paris et de Luxembourg, où j'ai exercé au sein d'un grand cabinet spécialisé en banque et finance. Je n'avais jamais envisagé ni tenté d'études de santé avant de candidater pour la passerelle.

2. Pourquoi as tu voulu changer d'orientation, qu'est ce qui t'a poussé à faire cette passerelle ?

J'ai toujours été fascinée par la médecine, mais de loin, sans réellement oser me lancer dans des études de santé. Mon exercice professionnel en tant qu'avocate a été un véritable déclic. Il me tenait à cœur d'exercer un métier stimulant, humain et qui ait du sens. Après une très longue réflexion et diverses recherches, j'ai décidé de me lancer.

3. Comment as-tu connu le système de passerelles ?

Sur internet.

4. Quelles démarches tu as dû réaliser pour faire la passerelle ? les personnes que tu as contactées, les documents à fournir ... ?

J'ai rempli le formulaire à déposer avant le 15 mars, et j'y ai joints une copie de mes diplômes, un CV et une lettre de motivation. Exceptionnellement cette année la

sélection s'est basée seulement sur dossier, les oraux n'ayant pu se tenir en raison du contexte sanitaire.

5. Lorsque tu as eu ta passerelle, quelles étaient tes interrogations ou tes peurs pour la suite si tu en avais ? (peur de devoir rattraper beaucoup de choses ? le rythme ? la différence d'âge ? autre ?)

J'ai eu peur d'être totalement larguée par les cours, j'ai entrepris une remise à niveau en sciences, il me reste encore quelques lacunes mais dans l'ensemble, ça se passe plutôt bien. En revanche, je suis totalement sereine quant au rythme, dans la mesure où je suis habituée à travailler sur de longues périodes.

6. Comment t'es tu organisé au niveau vie privée/vie étudiante ainsi que financièrement ?

Pour le moment, ma situation n'a pas beaucoup changée. J'ai remplacé le travail par les études. Financièrement, j'ai anticipé en épargnant suffisamment, mais la perte sèche de revenus n'est pas évidente. J'ai dû revoir mon train de vie à la baisse.

7. Comment se déroule ton début d'année/comment s'est déroulé les premiers mois ? Tes difficultés, tes avantages ?

C'est assez compliqué de se remettre dans le bain des études. Heureusement, je suis assez organisée. Pour le moment, j'arrive plus ou moins à maintenir le planning que je me suis fixé. Je pense aussi que j'aborde ces études avec moins de pression. En effet, ça aide d'avoir déjà un diplôme, je ne m'inflige aucun stress et j'essaye d'être efficace quand je révise.

8. Quelle spécialisation envisage-tu ?

La médecine générale m'attire pour son côté pluridisciplinaire et pour l'exercice libéral.

9. Le mot de la fin :

Franchement, FONCEZ ! Vous ne perdez rien à essayer. La passerelle se prépare en amont, n'hésitez pas à échanger avec les étudiants qui sont passés par là !

Témoignage de Fanche :

1. Peux-tu te présenter en quelques mots et nous donner ton parcours (M2, ingé. dentaire, pharmacie, vétérinaire...) jusqu'à ton retour à la fac ?

Fanche, 38 ans, ingé de formation initiale, j'ai tenté la passerelle une première fois à 28 ans, l'année suivante, j'ai fait un master de recherche en bio-ingénierie et j'ai retenté la passerelle sans plus de succès. Dans la foulée, j'ai rebondi vers des études de kiné et j'ai exercé pendant 5 ans avant de me réintéresser à la passerelle.

2. Quelles ont été les motivations qui t'ont amené(e) à demander cette équivalence ?

Mes motivations sont l'envie d'apprendre et de mieux comprendre les choses de la vie et notamment la maladie.

3. Comment les études de médecine s'intègrent-elles à ton précédent cursus ?
Quelles obligations as-tu encore vis-à-vis de ton école/fac ? Ton école a-t-elle essayé de te dissuader de partir en médecine ?

Aucune obligation, dans mon entourage professionnel, je n'ai parlé de mon projet qu'une fois admis. Les réactions ont été positives dans l'ensemble.

4. Comment as-tu vécu le parcours qui mène à l'autorisation d'entrer directement en DFGSM2 ? Galère ou simple formalité ?

Beaucoup de remise en question et un travail très personnel, souvent tard le soir avec un petit verre ^^ . J'ai su écouter les autres quand ils m'ont aidé à trouver mes motivations et j'ai su aussi garder mes idées quand j'étais sûre de moi.

5. Peux-tu nous raconter brièvement comment s'est déroulé l'entretien avec le jury (localisation, atmosphère, questions) ? Ton impression à la sortie de la salle ?

Je suis très stressé, la personne qui m'accueille est très souriante, je démarre mon speech en mode automatique (en me disant dans ma tête: te pose pas de question métaphysique pendant 10min). Speech quasi parfait, le président me dit qu'il a bien compris mes motivations et commence les questions (je suis en confiance):

Difficultés psy et financière pour reprendre des études à votre âge? Pourquoi Nancy et pas Paris? Vous avez tenté 2 fois la passerelle, qu'est ce qui vous a manqué à l'époque? Vous connaissez le syndrome de l'éternel étudiant? cela ne vous gêne pas de ne pas travailler? Quel spécialité envisagez-vous? Ce sont des spécialités longues, avec votre âge, vous terminerez tard. Etes-vous indépendant? Est-ce une qualité pour le métier que vous envisagez? Toutes les réponses m'ont paru évidentes, des réponses courtes du type: "non ça ne me pose pas plus de pb que cela". Pour ma part, le jury n'a pas remis en cause ma parole. L'image que j'ai c'est qu'on m'a demandé de mettre un penalty sans gardien. Ca peut paraître facile mais l'enjeu peut nous faire vaciller alors un conseil pour ceux qui me lisent et qui ont le projet de se présenter: prenez votre élan et tirez en plein dans le mille ;).

6. Dans quel état d'esprit t'apprêtes-tu à débiter cette année de DFGSM2 ?

J'ai hâte

7. Considères-tu cela comme une expérience qui peut s'arrêter d'une année sur l'autre. si tu n'y trouves pas ton compte en utilisant ton diplôme précédent ou as-tu la ferme intention d'aboutir coûte que coûte ?

Je ne vois pas de fin, je vois une tranche de vie qui s'ouvre et j'ai hâte de la commencer.

8. Sur quels arguments as-tu choisi ta fac ?

Il m'a semblé que mes chances d'être admis étaient plus grandes (même si on a pas beaucoup d'éléments là dessus). En tout cas, la fac de Nancy à l'air bien et le coût de la vie est très abordable.

9. Comment comptes-tu rattraper la première année des études médicales ? As-tu peur de ne pas réussir en médecine en partie à cause de ces lacunes ?

Je verrai sur le tas

10. Si la question n'est pas trop indiscrete, peux-tu nous dire comment comptes-tu financer ces années d'études ?

prêt + épargne + mise en location de mon appartement à Paris 13.

11. Que comptes-tu faire finalement à la fin de tes études? Si à l'internat ton classement ne te permet pas d'avoir ces/cette spécialité(s), que fais tu?

oula c'est un peu tôt pour penser à tout ça

12. Que vas-tu faire avant de débiter les cours ?

tranquille, m'installer, gérer la transition, prendre un peu de vacances +++

Témoignage de Manon:

1. Peux tu te présenter :

Je m'appelle Manon, j'ai 25 ans. J'ai toujours voulu être médecin donc j'ai naturellement intégré la faculté de Médecine de Nancy après mon bac. J'ai fait 2 PACES mais je n'ai pas eu Médecine, et honnêtement je n'avais pas du tout envisagé la possibilité « d'échouer ». S'en sont donc suivis des dossiers envoyés un peu partout pour faire des études d'architecture, prépa Sciences-Po, La Sorbonne, ou prépa ECS. J'ai été reçue partout, mais j'ai préféré choisir la prépa ECS pour son exigence – qui me « motiverait » – et pour me donner le temps de repenser mon projet professionnel. J'ai ensuite fait 3 ans d'études à SKEMA, une école de commerce à Lille. Je me suis spécialisée en Marketing.

2. Pourquoi as tu voulu changer d'orientation, qu'est ce qui t'a poussé à faire cette passerelle ?

Je n'ai pas réussi à faire ma place dans le monde du business. Je ne trouvais pas de sens à ce que je faisais : j'étais Visual Merchandiser, ce qui consiste à penser la stratégie des vitrines des marques et parfois à les réaliser. J'ai notamment travaillé chez Hermès, une très belle entreprise avec des produits incroyables. Mais je travaillais pour... des produits ! Je donnais beaucoup et j'avais l'impression de ne rien recevoir en retour, de ne pas être utile. Plus que ça encore, je me sentais une responsabilité d'aider les autres, et j'avais l'impression de perdre mon temps lorsque ce n'était pas le cas. J'ai réalisé une mission humanitaire au Vietnam auprès d'enfants abandonnés et en difficultés, pendant 1 mois, et j'ai été extrêmement frustrée de ne pas pouvoir les soigner. Ça a été le tout début de ma réflexion et de mon projet de revenir en Médecine.

3. Comment as-tu connu le système de passerelles ?

Une amie sage-femme a fait la passerelle un an avant moi. Elle a rencontré des personnes venant d'école de commerce à son oral, c'est comme ça que j'ai su que je pouvais postuler. Depuis mon M1, je me suis renseignée et j'ai construit ma candidature pour postuler à la fin de mon M2.

4. Quelles démarches tu as dû réaliser pour faire la passerelle ? les personnes que tu as contactées. les documents à fournir ... ?

J'ai surveillé les numeros de chaque académie pour savoir où postuler, mais étant originaire de Nancy, j'avais en tête de déposer mon dossier à l'Université de Lorraine. Par rapport à d'autres villes (comme Lille par exemple), le rapport candidatures/nombre d'admis était raisonnable. J'ai attendu que le site de la faculté de Médecine mette à jour la rubrique Passerelles (<http://medecine.univ-lorraine.fr/fr/formations-initiales/1er-cycle/fr>) pour voir les démarches à suivre.

Il y a un arrêté qui les définit, et qui explique les pièces à fournir. Globalement :

- C'est un processus 100% autonome, personne ne viendra vous dire si vos pièces sont correctes ou s'il manque quelque chose
- Baccalauréat, pièce d'identité, CV, lettre de motivation, justificatifs de diplôme m'ont été demandés
- Une confirmation est reçue plusieurs mois après l'envoi du dossier, pas avant

Certaines personnes ont tenté de rencontrer le doyen de la fac où ils ont postulé, ou de faire un stage pour consolider leur dossier, mais ça n'a pas été mon cas.

5. Lorsque tu as eu ta passerelle, quelles étaient des interrogations ou tes peurs pour la suite si tu en avais ? (peur de devoir rattraper beaucoup de choses ? le rythme ? la différence d'âge ? autre ?)

Comme j'ai fait 2 PACES sans décrocher Médecine, j'ai un peu le syndrome de l'imposteur ! Mais ça demande beaucoup de sacrifices d'arriver en P2 à 25 ans, et d'avoir encore tout à faire. Avec du recul, on n'a pas moins de mérite qu'une personne qui suit un parcours « classique » pour arriver en P2.

J'ai eu peur du côté financier : comme je viens d'être diplômée d'école de commerce, je n'ai pas été longtemps dans le monde du travail, et je n'ai pas mis de l'argent de côté pendant plusieurs années – comme d'autres passereliens l'ont fait. J'ai donc dû prendre pas mal de rendez-vous administratifs pour trouver des aides (bourses, banque, etc.) et sécuriser le financement de mon projet.

Pour le rythme, ça me rassure d'arriver en P2 plutôt qu'en D1, pour avoir le temps de prendre mes marques. C'est une année de plus, mais je pense que c'est un avantage de pouvoir revoir calmement les bases sans avoir des stages qui se mêlent aux révisions etc. Quand on vient d'une autre formation, c'est déstabilisant de savoir *comment* réviser. J'ai mes vieux réflexes de PACES qui reviennent : le stress de TOUT connaître, par exemple... Mais je pense que c'est pareil pour les néo-P2 qui vont adapter leur méthode de travail pour acquérir des connaissances de fond. Je fais juste attention à reprendre les notions qui sont floues pour moi, par exemple les bases d'anatomie, pour ne pas avoir de difficulté plus tard.

Pour l'âge, on dirait que j'ai 20 ans, donc tout va bien ;-)

6. Comment t'es tu organisé au niveau vie privée/vie étudiante ainsi que financièrement ?

Je n'ai pas d'attache qui me retienne de reprendre mes études et c'est pour ça que j'ai décidé de faire la passerelle maintenant. Pour moi, ça me semble beaucoup plus difficile quand on a des projets à deux, des enfants, et qu'on a passé du temps dans le monde du travail qui est bien différent de celui des études.

J'ai dû quitter mon poste chez Hermès, et j'étais très stressée de mettre au courant mon équipe. Ça a demandé pas mal d'organisation vis-à-vis de mon école aussi. J'ai du faire preuve de beaucoup de confiance – ce qui n'est pas mon fort – en mon projet, et en les personnes qui m'entouraient. En fait, j'ai dû accepter que j'aurais pas le contrôle de tout mais croire très fort en ma réussite ! Finalement, le jour de mon départ, on m'a applaudit, plusieurs collègues m'ont dit qu'ils auraient jamais eu le courage de faire la même chose mais que j'avais raison de le faire, et une phrase que je retiendrai toujours : « On ne se trompe jamais quand on décide d'aller réaliser ses rêves à 25 ans ». On a qu'une vie !

Financièrement, mes parents ont déjà financé mon école de commerce donc je prends complètement le relai. Je vis sur mes économies et quand il le faudra je ferai un prêt étudiant.

Nb : se lancer à 25 ans, sans revenus, sans garants, sans filet de sécurité, sans le dire à personne avant les résultats, c'est possible !

7. Comment se déroule ton début d'année/comment s'est déroulé les premiers mois? Tes difficultés, tes avantages ?

Je suis hyper positive, je me sens enfin à ma place et j'adore les cours. Mon meilleur avantage c'est de déjà avoir un rythme, j'arrive à me lever le matin pour organiser mes journées de travail.

Je ne regrette pas mon choix du tout. J'essaye de ne pas trop intellectualiser tout ce qui se passe pour ne pas paniquer haha, chaque chose en son temps, et pour l'instant tout roule. Comme je l'ai dit, j'ai juste du mal à trouver ma méthode de travail.

Grâce au site remede.org, on s'est rencontrés entre passerelliens admis avant la rentrée, donc on a un petit groupe. Ça fait un bon repère. Je le conseille à ceux qui envisagent la passerelle. Il faut aller dans les forums, où un sujet « Passerelle Médecine » est créé chaque année. Ça grouille d'informations !

8. Quelle spécialisation envisage-tu ?

Je suis attirée par la Psychiatrie et les services de néonate (prématurés) dont Anesthésie-Réanimation. Mais maintenant que j'ai intégré le cursus, j'ai hâte de passer par plusieurs services et peut-être avoir un coup de cœur pour une autre spé!

9. Le mot de la fin :

NE SURTOUT PAS HÉSITER. On n'a qu'une vie.

Le process est dur, mais une fois que c'est derrière nous il ne reste que de la fierté d'avoir réussi. Tout reste à faire en P2, mais mieux vaut savoir pourquoi on s'impose de galérer dans nos études plutôt que de se demander tous les matins ce qui nous fait venir au travail. Il y a de très beaux métiers dans d'autres domaines, mais on n'est pas tous fait pour tous les métiers. Avoir la vocation d'être médecin c'est y être rappelé à un moment ou à un autre de sa vie, et c'est bien plus facile de faire face à des difficultés mais d'au bout réaliser son rêve, que de se forcer à faire quelque chose qui ne nous anime pas, parce «qu'il faut gagner sa vie, construire son avenir».

Il n'y a rien à perdre à faire la passerelle, ça ne coûte rien de plus qu'un timbre. Personnellement, j'ai postulé depuis le Canada où je vivais l'an dernier et ça a été **une galère**. Quand j'ai appris que j'étais prise, j'étais déjà engagée sous contrat avec Hermès : galère 2. Mais quand j'ai su que j'avais été choisie, je savais où était ma place.

Une question m'a beaucoup aidée : dans 5 ans, où je veux être ? Junior dans une grande entreprise (à la place de ma manager, par exemple), ou interne en Médecine ? La question elle était vite répondue... Croyez en vous, et encore une fois, il y a tellement rien à perdre face à tout ce qu'il y a à gagner !

Pour les tips, je dirais qu'il faut vraiment penser sa lettre de motivation. Il faut éviter toutes raisons bateau du type « j'ai de l'empathie, je veux aider les autres ». Tous les passerelliens ont de l'empathie. Il faut creuser les vraies raisons, et expliquer pourquoi on va réussir. C'est ce que cherchent les jurys : avec 70% d'abandon en cours de cursus pour les passerelles, ils veulent des personnes qui sont sûres de vouloir et de pouvoir aller jusqu'au bout, sur tous les plans (personnel, financier...).

J'ai aussi eu l'impression de me justifier quand j'ai commencé à écrire ma lettre de motivation. Plutôt que de s'excuser de s'être trompé de voie, utilisez la lettre pour expliquer tout ce qui vous rappelle à la médecine.

A savoir aussi : à cause du COVID, ça n'a pas abouti, mais j'ai spontanément écrit à tous les services possibles autour de Nancy pour réaliser un stage d'observation (1-2 semaines) et j'ai eu des retours positifs, notamment en Soins de suite/Rééducation et en Gériatrie. Je pense que ça peut être un plus pour les personnes venant d'une voie non scientifique.

Enfin, ne pas s'épuiser à réviser les cours de P2 avant la passerelle, sauf éventuellement si vous rentrez en D1. Mais sinon, ça ne sert à rien, et ça fatigue avant l'heure. Chaque chose en son temps.

Courage, et peut-être à bientôt à la fac !

Témoignage de Baptiste:

1. Peux-tu te présenter :

J'ai 25 ans, bac ES puis S. Après 2 PACES jusqu'en 5A de pharmacie à Angers (49) puis 1 an comme faisant fonction d'interne de pharmacie clinique.

2. Pourquoi as tu voulu changer d'orientation, qu'est ce qui t'a poussé à faire cette passerelle ?

Je visais médecine depuis mes années PACES. Avant tout pour la dimension humaine du métier de médecin +++. Ensuite, le diagnostic et le besoin d'une pression/stimulation quotidienne sont essentiels. D'où mon souhait actuel au sujet de la réanimation ou de la médecine d'urgence.

3. Comment as-tu connu le système de passerelles ?

Dès la PACES en me renseignant sur les études de santé

4. Quelles démarches tu as dû réaliser pour faire la passerelle ? les personnes que tu as contactées, les documents à fournir ... ?

Administrativement c'est assez simple : une lettre de motivation (LM) et un CV

(+ papiers administratifs indiqué sur le lien ci-contre
medecine.univ-lorraine.fr/sites/medecine.univ-lorraine.fr/files/users/documents/arrete_24_mars_2017_modifie_13_dec_2019.pdf)

La rédaction de la LM est primordiale. J'ai été conseillé par d'anciens passerelliens afin de la rédiger. Cette aide fut essentielle !

Il existe par ailleurs de nombreux forums sur le sujet. En particulier sur le site remede.org (forum que je conseille +++). Il réunit des candidats à la passerelle et des anciens passerelliens (ayant réussi ou non) discutant sur ce sujet, c'est une mine d'informations !!

Ci-contre le lien pour cette année (2020/2021):
forums.remede.org/rentrer_en_p2/sujet_77612.html

Ainsi que celui de l'an dernier (2019/2020) :
forums.remede.org/rentrer_en_p2/sujet_76321.html

Le site de la faculté de médecine de Lorraine rassemble quelques info (sur le lien suivant medecine.univ-lorraine.fr/fr/formations-initiales/1er-cycle/fr dans la section « Passerelle »). **A savoir que ces informations concernent Nancy, Strasbourg, Reims, Dijon et Besançon** (les sites internet respectifs des autres facs réunissent peut-être des info similaires).

Vous pouvez également contacter le/la secrétaire en charge du dispositif passerelle de la fac souhaitée (contact sur les sites des facs), le/la doyen(ne) de la fac souhaitée (ou directrice d'école) pour obtenir des informations.

Je conseille très fortement la réalisation de stages d'observation en milieu médical afin d'appuyer la LM, médecine générale au minimum, peut être la spécialité la plus accessible pour un stage d'observation - n'hésitez pas à solliciter votre médecin généraliste ou toute connaissance du domaine médical - voire idéalement la spécialité que vous visez/vous intéresse. Pas la peine de faire 10 stages différents mais 1 ou 2 stages de quelques jours sont un argument fort en votre faveur (vous aurez vu un peu de « terrain » et parlerez en connaissance de cause dans votre LM et non seulement selon vos idées du métier/vos attentes du métier).

5. Lorsque tu as eu ta passerelle, quelles étaient des interrogations ou tes peurs pour la suite si tu en avais ? (peur de devoir rattraper beaucoup de choses ? le rythme ? la différence d'âge ? autre ?)

Sincèrement je n'avais pas d'appréhension. Je sais exactement où je vais (durée et niveau des études médicales, investissement personnel et financier...).

6. Comment t'es tu organisé au niveau vie privée/vie étudiante ainsi que financièrement ?

J'étais étudiant donc mon quotidien n'est pas bouleversé (hormis que je traverse la France), je continue de faire du sport régulièrement, de sortir de temps en temps. En parallèle de travailler régulièrement.

Financièrement, tout est prévu (pôle emploi, bourses et prêt étudiant si besoin).

7. Comment se déroule ton début d'année/comment s'est déroulé les premiers mois ? Tes difficultés, tes avantages ?

Tout se passe bien. Etant ex-étudiant en pharmacie, je ne suis pas perdu pour l'instant. Avoir des bases scientifiques et en santé en particulier constitue un avantage +++ surtout intégrant directement la 3^e année de médecine.

8. Quelle spécialisation envisage-tu ?

Réanimation ou médecine d'urgence actuellement. Toutefois, je ne suis pas fermé aux autres spécialités (l'externat permet de découvrir nombre d'entre elles).

9. Le mot de la fin :

Avant tout ce qui importe est **TA MOTIVATION ++++++** et le fruit d'une décision mûrement réfléchie !

Peu importe votre parcours, vos connaissances scientifiques, votre âge, votre situation personnelle/familiale ...

Pour expliquer un peu le processus de la passerelle : la sélection se déroule en 2 étapes :

1) **LM** à l'issue de laquelle des candidats sont admissibles (= max le double du NC de l'inter-région ; par ex 140 personnes admissibles max dans le Grand Est car NC = 70 places en médecine). Les NC sont publiés au JO en mars/avril par arrêté.

Ces dernières années, le dossier (dont la LM) à envoyer **avant le 15 mars** (à vérifier pour 2021). **La 1^e étape de sélection a lieu en mai.**

La LM est cruciale comme déjà expliqué plus haut. Il s'agit de l'étape la plus sélective (plusieurs centaines de candidats dont seulement une centaine environ seront sélectionnés)

Il est conseillé de faire 1-2 pages max.

1 phrase = 1 idée/1 argument, pas de phrases superflues/de transition, en la lisant pour la 1^e fois l'objectif est clairement identifié et aucune interrogation au sujet de la motivation ...

Pour cela je conseille +++++ de s'entourer d'anciens passerelliens mais également de faire relire la LM à ses proches (non santé/scientifiques en particulier). La rédaction de la LM peut prendre jusqu'à plusieurs mois ...

2) **Oral** devant 12 jurés (3 médecins, 3 pharmaciens, 3 sf, 3 odonto) à l'issue de laquelle des candidats sont admis.

En général (c'est fac dépendant), il dure 2 x 5 min :

1. 5 min où le candidat parle de ce qu'il veut, son parcours, pourquoi viser telle filière (médecine, pharmacie, sage-femme, odonto) ... cela peut être compléter la LM ou simplement la préciser ...

2. 5 min de questions par le jury:

Ces questions peuvent concerner la motivation, pourquoi telle filière, pourquoi telle spécialité, quel plan B si échec de la passerelle, quel financement ... (un fichier word rassemblant une banque de questions existe sur le site remede.org)

Les oraux ont lieu en juin (hors COVID-19, les oraux avaient été annulé cette année, à revoir pour 2021). Ces informations sont publiées sur le site de la faculté de lorraine (cf. lien ci-dessus).

Les résultats sont publiés en ligne sur ce même site quelques jours après cette 2nde sélection.